

Découvrez le Bois de Sœuvres

Le saviez-vous ?

L'Ille-et-Vilaine recèle un patrimoine naturel d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Zones humides, tourbières, landes, vallées, falaises, boisements... Il existe aujourd'hui une soixantaine d'espaces naturels départementaux protégés par le Département et ouverts au public. Préserver, valoriser ces sites particulièrement sensibles et permettre au public d'en découvrir les richesses font partie des priorités du Département d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, demandez la carte des espaces naturels départementaux : environnement@ille-et-vilaine.fr

Ensemble,
préservons
la nature

Acquis depuis 1987 par le Département d'Ille-et-Vilaine au titre de la politique de préservation des espaces naturels sensibles, ce bois est libre d'accès au public.

La gestion forestière et le partenariat avec l'Office National des forêts (ONF) permet au travers de l'entretien des terrains la préservation d'un réseau d'arbres d'un grand intérêt écologique. Des batrachoducs ont été mis en place sous la route départementale afin que les amphibiens traversent celle-ci en toute sécurité (principalement pendant les périodes de reproduction, durant lesquelles ce passage est très emprunté).

Découvrez les plaquettes des autres espaces naturels du Département.

Chaque milieu naturel a sa couleur.

	Boisement et bocage		Parc et arboretum
	Estuaire		Patrimoine
	Étang		Zone humide
	Pointe rocheuse		Landes
	Dunes		Site géologique



Édition 2023



www.ille-et-vilaine.fr

Suivez-nous sur

Département d'Ille-et-Vilaine

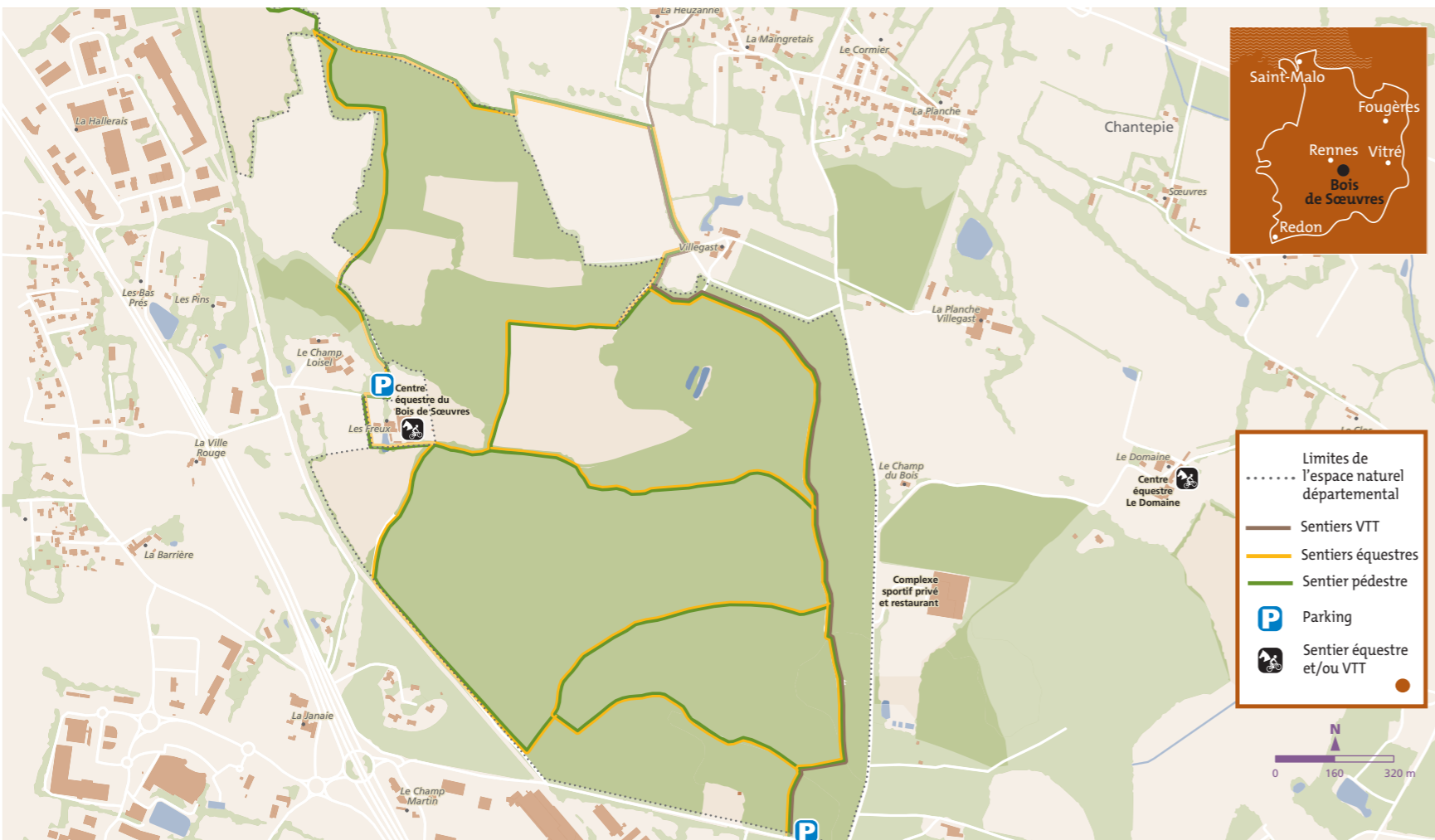
Direction éco-développement
Service patrimoine naturel
1, avenue de la préfecture – 35042 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 02 36 86
E-mail : environnement@ille-et-vilaine.fr
www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL OUVERT AU PUBLIC

VERN-SUR-SEICHE ET CHANTEPIE

Ille-et-Vilaine, **la vie à taille humaine**

Credits photos : E. Berthier, L. De Brondeau – Août 2023 – D-PDT-0623-001
Imprimerie du Département d'Ille-et-Vilaine – COM-EN04X



Le Bois de Sœuvres dans le pays de Rennes

À chacun sa balade

Agréable pour se promener en famille, seul, ou avec ses amis, le bois de Sœuvres est situé à proximité de la ville de Rennes et offre différents choix de balades. Pour les plus motivés ou pour ceux qui n'ont pas beaucoup de temps, à chacun son circuit au cœur de la forêt.

Infos pratiques

Accès :
Plusieurs stationnements sont possibles :
- Rue de la clairière : accès par la D 173 et la D 86 (25 places environ)
- Le Freux : accès par la D 173 (4 places environ)

Coordonnées GPS :
« Rue de la Clairière, Vern-sur-Seiche »
ou Long. : -1,604 - Lat. : 48,062

Temps de parcours moyen de la balade :
- Petite boucle : 2 km pour 45 min
- Grande boucle : 5,5 km pour 1 h 45

Difficulté : facile

Autres espaces naturels départementaux à proximité :

- Boël à Bruz
- Lormandière à Chartres-de-Bretagne
- Les Gaudriers à Thorigné-Fouillard
- Forêt de la Corbière à Châteaubourg

Soyez vigilants ! Restez sur les sentiers balisés pour respecter la faune et la flore. N'oubliez pas de repartir avec vos déchets. Ne cueillez pas de fleurs, certaines sont protégées. Attention aux risques d'incendies.

CONTACTS

- Agence départementale du pays de Rennes : **02 99 02 49 00**
- Ille-et-Vilaine Tourisme : **02 99 78 47 47** – www.ille-et-vilaine-tourisme.bzh
- Office de tourisme Destination Rennes : **08 91 67 35 35**

Une promenade en forêt au **Bois de Sœuvres**

Ce site constitue un vaste espace de 161 hectares, dont 129 de boisement et 32 de prairies, localisé aux portes de l'agglomération rennaise et au nord de la commune de Vern-sur-Seiche.

Ce massif boisé est l'endroit idéal pour les citadins amoureux de nature et de promenade. L'accès au site naturel se fait par la D 173 depuis Rennes et par la D 86 qui traverse le bois. Celle-ci permet d'apprécier les différentes caractéristiques du paysage constitué de bocage, de clairières et de bois.

Bonne balade !

Un peu d'histoire

Durant la révolution française, le bois de Sœuvres fut le théâtre d'importants combats. Le plus important eut lieu en 1794. Les Chouans, poursuivis par deux colonnes républicaines, passèrent la Vilaine à Cesson-Sévigné et arrivèrent dans le bois de Sœuvres. Leur but était de tenter un coup de force sur Rennes. Le général républicain Damas les y attaqua. Repoussant ces attaques, les Chouans n'osèrent pas se diriger vers Rennes. Ce combat a coûté la vie à une trentaine d'hommes qui tombèrent sur le territoire de la commune de Vern-sur-Seiche et sur celui de Chantepie.

Le rôle du Département

L'acquisition et l'aménagement par le Département des 161 hectares répondent à un double objectif : préserver la qualité écologique du bois de Sœuvres et le faire découvrir au public. La qualité écologique est préservée grâce à la gestion forestière, à la mise en place d'espaces de quiétude pour la faune au sein de la forêt et à l'entretien des zones humides et des clairières. L'accueil du public en toute sécurité est assuré par l'aménagement d'aires de stationnement et de sentiers.

Les espèces que vous pourriez apercevoir lors de votre balade



Champignon



Chouette Hulotte



Triton marbré



Chevreuil

Une promenade dans le bois de Sœuvres vous transporte dans un lieu propice à l'observation de la faune.

Des passereaux, comme le troglodyte mignon ou le rouge gorge, fréquentent les étages de la végétation, du sous-bois à la cime des vieux arbres. Au sol la fouille du merle noir à la recherche d'invertébrés trahit sa présence.

La barbastelle, présente sur le site, est une espèce de chauve-souris, au vol rapide dont le régime alimentaire est composé de petits papillons nocturnes.

Les promeneurs discrets pourront observer des chevreuils ou des renards

Des batraciens (grenouilles, tritons, crapauds et rainettes) sont présents ici, des franchissements souterrains ont été créés pour qu'ils puissent traverser la route sans risque.

Une grande diversité d'arbres est présente dans cet espace naturel tels les tilleuls, les bouleaux, les châtaigniers, les noisetiers... De grandes fourmilières, rares en Bretagne existent dans le bois.

Attention, certaines espèces sont protégées !

Beaucoup d'espèces présentes dans ce bois sont protégées, par exemple les différentes mésanges, les chauves-souris, la rainette verte, le triton marbré, la sittelle torchepot...

Découvrez autrement les espaces naturels départementaux

Jeu de piste en famille, découverte des champignons, des oiseaux ou de la faune sauvage... Toute l'année, le Département vous invite à participer gratuitement aux animations.

Le programme de ces animations est disponible sur www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

Le site est d'une grande valeur écologique. Merci de le préserver.